



LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS PERMIS D'ÉTUDES

Cette liste de contrôle des documents fait partie des formulaires que vous devez soumettre avec votre demande.

Consultez le [guide d'instructions \(IMM 5269\)](#) pour vérifier si vous devez fournir certains formulaires et documents indiqués dans la présente liste de contrôle, ou la totalité de ceux-ci.

Vous avez besoin de formulaires différents selon la façon dont vous présentez une demande et l'endroit à partir de laquelle vous la présentez. Veuillez vous référer aux directives propres au [bureau des visas](#) responsable de votre région pour vous assurer de soumettre une demande complète.

Si vos documents sont rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais, veuillez vérifier auprès du bureau des visas responsable de votre région s'ils doivent être traduits.

S'il manque un des documents requis indiqués ci-après, le traitement de votre demande pourrait être retardé.

Rassemblez vos documents dans l'ordre de la liste de contrôle et cochez chaque élément.

J'ai inclus les documents suivants :

| | | |
|---|--|--------------------------|
| | LISTE DE FORMULAIRES : Vous devez remplir, signer et dater les formulaires de IRCC suivants : | <input type="checkbox"/> |
| 1 | <i>Demande d'un permis d'études présentée à l'extérieur du Canada (IMM 1294).</i> Remarque : Si ce formulaire de demande a été rempli à l'ordinateur, vous devez le valider pour générer une page de code à barres . Si vous présentez une demande papier, imprimez et placez la page de codes à barres (page 5 de 5) sur le dessus de votre demande (ou si vous présentez une demande de groupe, de chaque demande individuelle). | <input type="checkbox"/> |
| 2 | <i>Renseignements sur la famille (IMM 5707)</i> Remarque : Ce formulaire doit être rempli par les personnes âgées de 18 ans et plus ou les mineurs qui voyagent seuls au Canada. | <input type="checkbox"/> |
| 3 | <i>Déclaration officielle d'union de fait (IMM 5409), s'il y a lieu</i> Remarque : Veuillez consulter les directives propres au bureau des visas responsable de votre région. | <input type="checkbox"/> |
| 4 | <i>Recours aux services d'un représentant (IMM 5476), s'il y a lieu</i> Remarque : Veuillez remplir ce formulaire seulement si vous avez recours aux services d'un représentant autorisé, ou si vous souhaitez nommer un représentant ou retirer l'autorisation accordée à un représentant. | <input type="checkbox"/> |
| 5 | <i>Autorisation de communiquer des renseignements personnels à une personne désignée (IMM 5475), s'il y a lieu</i> Remarque : Veuillez remplir ce formulaire seulement si vous autorisez Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) à communiquer des renseignements sur votre dossier à une personne autre que vous. | <input type="checkbox"/> |
| 6 | <i>Déclaration du gardien - Gardien pour enfants mineurs étudiant au Canada (IMM 5646), s'il y a lieu</i> Remarque : Ce formulaire doit être rempli si le mineur qui souhaite étudier au Canada est âgé de moins de 17 ans. | <input type="checkbox"/> |
| | LISTE DES DOCUMENTS : | <input type="checkbox"/> |
| 1 | Le paiement des frais dans un mode acceptable. Veuillez payer les frais de traitement de la demande et les autres frais applicables, notamment les frais de prélèvement de données biométriques. Vérifiez les modes de paiement acceptables auprès du bureau des visas ou du centre de réception des demandes de visas (CRDV) de votre région. Remarque : Les bureaux des visas n'acceptent pas de reçus des banques au Canada. | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Une photocopie des pages de renseignements personnels de votre passeport ou titre de voyage qui comprend : <ul style="list-style-type: none"> • Le numéro de passeport; • Les dates de délivrance et d'expiration; • Votre photo, nom, date et lieu de naissance. Remarque : Si vous avez besoin d'un visa de résident temporaire (VRT) et votre demande de permis d'études est approuvée, vous devrez fournir votre passeport original pour que le visa vous soit délivré. Veuillez communiquer avec le bureau des visas responsable de votre région. | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Deux photos respectant les spécifications de la Demande de visa : Spécifications de la photographie . À l'endos des deux photos, écrivez votre nom et votre date de naissance. Remarque : Si vous devez fournir vos données biométriques (empreintes digitales et photo), vous n'êtes pas tenu d'inclure des deux photos format papier à votre demande. | <input type="checkbox"/> |

| | LISTE DES DOCUMENTS (SUITE) : | <input type="checkbox"/> |
|---|--|--------------------------|
| 4 | Lettre d'acceptation de l'établissement ou vous comptez étudier (notamment, sans s'y limiter, les établissements d'enseignement désignés). Remarque : La lettre délivrée par l'établissement canadien (p. ex. le conseil scolaire, l'arrondissement scolaire, l'université, etc.) doit être rédigée sur du papier à en-tête officiel et indiquer le montant exact des frais de scolarité que vous devez payer, les dates de début et de fin prévues, ainsi que la date limite à laquelle vous devez vous inscrire. | <input type="checkbox"/> |
| 5 | Si vous allez étudier au Québec, la lettre d'approbation du MIFI (Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration) concernant votre demande de « Certificat d'acceptation du Québec » (CAQ). | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Preuve d'aide financière : <ul style="list-style-type: none"> • Si la durée de vos études au Canada est inférieure à un an, vous devez fournir une preuve de soutien financier pour la durée de vos études au Canada. • Si la durée de vos études au Canada est supérieure à un an, vous devez fournir une preuve de soutien financier pour votre première année d'études au Canada. | <input type="checkbox"/> |
| 7 | Photocopie de votre licence ou de votre certificat de mariage, s'il y a lieu Remarque : Veuillez consulter les directives propres au bureau des visas responsable de votre région. | <input type="checkbox"/> |
| 8 | Tout autre document additionnel requis par le bureau de visas. Remarque : Veuillez consulter les directives propres au bureau des visas responsable de votre région. | <input type="checkbox"/> |